



Madame, Monsieur,

Vous êtes à la recherche d'un établissement pour personnes âgées susceptible d'accueillir un de vos proches ou vous-même. Nous vous faisons parvenir comme convenu :

- les plaquettes de présentation de la Résidence Jean Rostand et Lelégard
- un dossier de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : document cerfa N° 14732*01
- une liste de documents complémentaires à joindre au dossier
- les tarifs hébergement et dépendance en vigueur pour l'année
Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.
- le règlement de fonctionnement

Vous devrez renvoyer ou remettre en main propre au secrétariat d'un des deux sites ces documents remplis et signés par vous même et votre médecin.

A réception du dossier et après avis de la Commission d'admission, vous serez inscrit(e) sur une liste d'attente.

Si vous souhaitez maintenir votre demande d'inscription, veuillez contacter l'un des deux secrétariats tous les trois mois. Sans appel de votre part, vous ne serez plus en liste d'attente.

Lorsque l'admission pourra être envisagée, vous en serez informé(e) par téléphone :

- Une visite médicale effectuée par un médecin de l'établissement est obligatoire pour décider définitivement de l'admission.
- Une rencontre avec le personnel soignant est également organisée le jour même afin de mieux connaître les habitudes de vie de la personne à accueillir.
- Une visite de la résidence est organisée avec le cadre hôtelier sur rendez-vous.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Annie LELIEVRE
Directrice du Pôle Personnes Agées

<p>Résidences et Accueil de Jour Lelégard 1 rue Lelégard 92210 SAINT-CLOUD</p> <p>residences.lelegard@ch4v.fr ☎ 01.77.70.75.00 📠 01.41.12.98.57</p>	<p>Résidence et Accueil de Jour Jean Rostand 141 Grande Rue 92310 SEVRES</p> <p>residence.jeanrostand@ch4v.fr ☎ 01.77.70.79.00 📠 01.77.70.79.05</p>
--	--